



# Un nouveau service d'accompagnement des entreprises et des salariés

Depuis mai 2019, la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan propose SAME Sécu'R, un nouveau programme destiné à accompagner les mutations des entreprises en sécurisant les parcours de leurs salariés.

## FORMATION

Proposer des formations à ses salariés? Beaucoup de chefs d'entreprises le voudraient mais n'ont pas le temps de les accompagner dans les méandres des dispositifs et des financements existants. Pourtant des salariés formés régulièrement, qui développent leurs compétences ce sont aussi des salariés plus impliqués, plus motivés et qui s'adaptent mieux aux évolutions du monde de l'entreprise. Bref tout le monde y gagne!

Forte de ce constat, la Maison de l'Emploi a lancé SAME Sécu'R (avec le soutien du Fonds Social Européen de la Région) à destination des entreprises de moins de 250 salariés. Un dispositif en trois étapes qui s'adresse autant à l'entreprise qu'à ses salariés. Après une rencontre avec le dirigeant de l'entreprise qui permet de faire le point sur les attentes en matière d'évolution professionnelle des salariés et de présenter l'offre de service, des conseillers se rendront dans l'entreprise lors de réunions d'information collectives à destination des salariés. Les salariés intéressés pourront donc par la suite bénéficier d'un accompagnement individualisé pour mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle (mobilisation du CPF, formation diplômante, acquisitions et développement de compétences numériques et linguistiques...).

## C'est quoi la sécurisation des parcours professionnels ?

C'est d'abord s'assurer qu'un salarié reste adapté au monde de l'entreprise malgré les mutations. Mais aussi qu'il a la possibilité d'évoluer, de rester employable avec l'acquisition de nouvelles compétences et d'inscrire son parcours dans la durée, hors de la précarité.

POUR EN SAVOIR PLUS

→ [anne-marie.fischer@paysvoironnais.com](mailto:anne-marie.fischer@paysvoironnais.com)  
04 76 93 17 18